



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL **MUNICIPAL JEUDI 12 DECEMBRE 2024** **(AFFICHAGE)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 décembre 2024, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

12 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET et Véronique CROZIER.

2 membres absents : Alexandre CORNU, Eric RAMBAUD

Secrétaire de séance : Frédérique MAUVERNAY

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- Transfert des équipements communs du lotissement le clos du Château à la commune – autorisation de signature de l'acte notarié
- Acceptation de la subvention amendes de police pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et remplacement de deux radars pédagogiques – engagement à réaliser les travaux
- Vote d'une subvention au Rugby des Monts
- Tarif des concessions de cimetière 2025
- Clôture du budget lotissement la Péricole 2
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 21 novembre 2024.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2024 approuvé.

Délibération n° 2024-12-01 : transfert des équipements communs du lotissement le clos du Château à la commune – autorisation de signature de l'acte notarié

Par délibération du 25 février 2021, le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention de transfert des équipements du lotissement « le Clos du Château » à la commune de Grézieu-le-Marché.

Les équipements communs, situés « Le Bourg » cadastré B 1262 d'une superficie de 2 603 m² comprennent la voirie et les espaces communs (cheminements piétonniers et espaces verts).

Conformément à la convention de transfert, toutes les maisons d'habitation ont été construites et le lotisseur a remis à la commune les plans de recollement des ouvrages exécutés. Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 8 de la convention de transfert, les frais seront à la charge du lotisseur.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'acte notarié d'acquisition gratuite des parties communes du lotissement « le Clos du Château » avec ARB promotion immobilière représentée par Alain Badoil.

Délibération n° 2024-12-02 : acceptation de la subvention amendes de police 2024 pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et remplacement de deux radars pédagogiques – engagement à réaliser les travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention a été déposée dans le cadre des amendes de police 2024 pour la signalisation verticale et horizontale au centre bourg et le remplacement de deux radars pédagogiques. Une subvention de 6 842 € a été accordée. Les travaux sont estimés à 12 440.60 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte la subvention et s'engage à réaliser les travaux.

Délibération n° 2024-11-03 : vote d'une subvention au Rugby des Monts

Le Rugby des Monts sollicite une subvention pour la saison 2024-2025. Monsieur le Maire propose d'attribuer la même somme qu'au BUHL, soit 40 € par adhérent grézollaire.

Le conseil municipal vote une subvention de 40 € au Rugby des Monts.

Délibération n° 2024-12-04 : concessions de terrain dans le cimetière communal et columbarium - tarifs 2025

Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs 2024 :

168 € concession simple (30 ans)

336 € concession double (30 ans)

84 € concession simple (15 ans)

168 € concession double (15 ans)

Columbarium 15 ans : 416 €

30 ans : 676 €

Répartition : 50% commune / 50% CCAS.

Délibération n° 2024-12-05 : clôture du budget lotissement la Péricole 2

Les travaux du lotissement sont terminés, les deux lots ont été vendus. Le Conseil Municipal décide de clôturer le lotissement la Péricole 2.

Questions diverses et comptes rendus des commissions

Yannis HODOUL :

- Aménagement des abords du futur atelier d'Agri Plévy : la commune va confier le travail de plantations d'arbustes aux Brigades Vertes.
- Travaux de voirie CCMDL : il reste un reliquat d'environ 11 300 € sur les travaux de voirie 2023. Yannis s'entretiendra avec les élus de Chazelles-sur-Lyon pour programmer des travaux chemin du Vincent. Il y aura également du PATA sur les autres voiries de la commune.
- Commission assainissement CCMDL : augmentation de la facture d'assainissement liée aux taxes de l'agence de l'eau à partir de 2025.
- Distribution des sacs poubelles : la livraison des cabas a pris du retard, nous devrions les recevoir début avril. Difficile de programmer la distribution des sacs sans les cabas, elle sera vraisemblablement reportée en avril.
- Livraison des conteneurs OM et tri à la salle du Cartay : mercredi 18 décembre.

Didier BLANCHARD :

- Révision du PLU : le coût total de la révision s'élève à 52 067 €
- Présentation du plan guide : réunion publique vendredi 13/12 à 18h à la salle polyvalente.
La frise chronologique du plan guide a été affichée dans la salle du Conseil Municipal afin que les conseillers municipaux qui n'ont pas assisté aux réunions puissent en prendre connaissance et faire part de leurs éventuelles remarques.
- Etude de faisabilité architecturale du tènement Agri Plévy / parcelle Savarino : l'Atelier de Montrottier a transmis un devis s'élevant à 19 850 € HT. EPORA peut prendre en charge jusqu'à 50% de cette étude.
- Epicerie ambulante Casino : le camion sera présent chaque jeudi sur la place des jardins de 10h à 12h à partir du 19 décembre
- Réunion agriculture CCMDL : une réunion a eu lieu cet après-midi à la salle polyvalente sur le thème du foncier agricole et la transmission. 30 à 40 personnes étaient présentes.
- Contournement de St Laurent de Chamousset (CCMDL) : les travaux débutent en janvier 2025.
- Baignade de Hurongues : réunion communautaire spéciale le 7 janvier.
- Chauffage mairie : bilan satisfaisant avec la chaudière à granulés.

Véronique BLANCHARD :

- Spectacle de la Fabrik : il y aura un spectacle entre le 19 avril et le 4 mai 2025 à la salle polyvalente
- AG Amicale boules : 21 licenciés - 38 membres honoraires – bilan financier négatif : – 458 € (les deux manifestations n'ont pas bien rapporté). Remerciements adressés à la commune pour les travaux réalisés.

Véronique CROZIER :

- Repas du CCAS : la journée s'est bien déroulée et a été très appréciée.

Ludovic CHARVOLIN :

- Pose du bac en inox au lavoir : lundi 23 décembre

Christelle BUFFAT :

- Formation composteur : 2 personnes présentes – temps exécrable

Séance levée à 22h15

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 30 janvier 2025 à 20h30.

Procès-verbal arrêté lors de la séance du 30 janvier 2025.

Prochaine réunion maire adjoints jeudi 23/01 à 17h30

(secrétaire de séance Fabrice PLEVY)

Le Maire
Didier BLANCHARD



Le secrétaire de séance
Frédéric MAUVERNAY